



**DÉCISION DU MAIRE  
N° DEC2024-052  
PRISE EN VERTU DES  
POUVOIRS DÉLÉGUÉS PAR LE  
CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET :** Attribution marché de travaux gymnase de la Valinière – Lot n°1 : Réfection du sol

Le Maire de la ville de Semoy,

*Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne au Conseil Municipal la possibilité de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, certaines attributions,*

*Vu l'article L.2122-23 qui en précise les conditions d'exécution,*

*Vu la délibération du Conseil Municipal n°36/20 en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur, s'agissant des contrats relatifs aux besoins de fournitures et services, à 100 000 € HT et s'agissant des contrats relatifs aux travaux publics, à 1 000 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;*

**DECIDE**

**Article 1 :** De signer avec l'entreprise SPORTINGSOLS située 9 rue du Stade à SAINT-FULGENT (85) un marché de travaux pour la réfection du sol du gymnase de la Valinière qui interviendra dans le courant de l'été 2025.

**Article 2 :** Le marché est conclu pour un montant total de 60 198,60€ HT.

**Article 3 :** De rendre compte, conformément aux dispositions de l'article L2122-23 du CGCT, de la présente décision au cours de la prochaine séance du Conseil Municipal et figurera au registre des délibérations.

Fait à Semoy, le 10 juillet 2024

Le Maire,  
Laurent BAUDE



Transmission et réception en préfecture le : 11 JUIL. 2024

Publication numérique le : 11 JUIL. 2024

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :  
-date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité  
-date de sa publication et/ou de sa notification



---

Marché de travaux

**Gymnase de la Valinière**  
**Réfection du sol du gymnase**  
**Installation et pose de buts de basket**

---

AAPC-2024-002

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**APRES NEGOCIATION**

---

**Maître d'Ouvrage :** MAIRIE DE SEMOY  
20 Place François Mitterrand  
45400 SEMOY  
Téléphone : 02.38.61.96.00

---

# SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 045-214503088-20240710-DEC2024\_052-AR



<b>1 – Identification du Pouvoir adjudicateur.....</b>	<b>3</b>
<b>2 – Identification du co-contractant.....</b>	<b>3</b>
<b>3 – Dispositions générales.....</b>	<b>5</b>
3.1 Objet du marché.....	5
3.2 Mode de passation.....	5
<b>4 – Prix.....</b>	<b>5</b>
<b>5 - Durée et délais d'exécution.....</b>	<b>6</b>
<b>6 – Paiement.....</b>	<b>6</b>
<b>7 – Signature.....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE 1 – Désignation des cotraitants et répartition des prestations.....</b>	<b>9</b>

# 1 – Identification du Pouvoir adjudicateur

Dénomination : Commune de Semoy  
Représentant légal : M. le Maire de la commune, Laurent BAUDE  
Adresse : Mairie, 20 place François Mitterrand 45400 SEMOY  
Téléphone : 02.38.61.96.00  
Courriel : [administration.generale@ville-semoy.fr](mailto:administration.generale@ville-semoy.fr)

**Personne responsable du marché** : M. le Maire de la commune de Semoy  
**Personne habilitée à donner les renseignements** : M. le Maire de la commune de Semoy  
**Ordonnateur** : M. le Maire de la commune de Semoy

## Comptable public assignataire des paiements :

Centre des Finances Publiques  
Trésorerie Rive de Loire Nord  
Cité administrative Coligny – Bât F1  
131 rue du Faubourg Bannier  
CS 54211  
45042 Orléans Cedex 1  
Téléphone : 02.38.42.57.59

# 2 – Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M GROLLEAU Yoann.....  
Agissant en qualité de Responsable Bureau d'études.....

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale .....  
Adresse .....  
Courriel .....  
Numéro de téléphone .....  
Numéro de SIRET .....  
Code APE .....  
Numéro de TVA intracommunautaire .....

engage la société .....SPORTINGSOLS.... sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale : SAS SPORTINGSOLS.....  
Adresse : 9 rue du Stade – 85250 ST FULGENT.....  
Courriel : [contact@sportingsols.fr](mailto:contact@sportingsols.fr).....  
Numéro de téléphone : 02 51 43 82 16.....  
Numéro de SIRET : 334 708 781 00029.....  
Code APE : 4299Z.....  
Numéro de TVA intracommunautaire : FR09334708781.....

Le mandataire (Candidat groupé),

M .....  
 Agissant en qualité de .....

désigné mandataire (**renseigner les membres du groupement dans l'annexe à la fin du présent document**) :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale .....

Adresse .....

Courriel .....

Numéro de téléphone .....

Numéro de SIRET .....

Code APE .....

Numéro de TVA intracommunautaire .....

**S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,**

**À exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;**

**L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 190 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.**

### 3 – Dispositions générales

#### 3.1 Objet

La présente consultation a pour objet la réfection du sol du gymnase de la Valinière situé à Semoy (45). Ces travaux pourront comprendre en option la purge totale du sol existant. La consultation porte également sur l'installation et la pose de deux buts de basket charpentes relevables.

Démarrage des travaux : 1<sup>er</sup> juin 2025

Réception des travaux : 31 août 2025 maximum soit 3 mois de travaux maximum comprenant la phase de préparation et d'installation de chantier

Le présent Acte d'Engagement correspond :

À l'ensemble du marché public

Au lot n° 1 : Réfection du sol souple du gymnase ou aux lots n°..... du marché public

#### 3.2 Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

## 4 – Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :  
pour la solution de base :

Montant HT	:	60 198.60 Euros
TVA (taux de 20 %)	:	12 039.72 Euros
Montant TTC	:	72 238.32 Euros
Soit en toutes lettres	:	Soixante-douze mille deux cent trente-huit euros et trente-deux cents

## 5 - Durée et délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini au cahier des charges et ne peut en aucun cas être modifié.

## 6 – Paiement

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Non  Oui

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : SAS SPORTINGSOLS  
pour les prestations suivantes : Gymnase de la Valinière – Réfection du sol du gymnase.....  
Domiciliation : CME ST FULGENT.....  
Code banque : 15519 Code guichet : 39013 N° de compte : 00020339901 Clé RIB : 85  
IBAN : FR76 1551 9390 1300 0203 3990 185  
BIC : CMCIFR2A

- Ouvert au nom de :  
pour les prestations suivantes : .....  
Domiciliation : .....  
Code banque : \_\_\_\_\_ Code guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_ Clé RIB : \_\_\_\_  
IBAN : \_\_\_\_\_  
BIC : \_\_\_\_\_

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

## 7 – Signature

- Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent Acte d'Engagement :
- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;  
(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;  
(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document)





ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies

Les membres du groupement, qui signent le présent Acte d'Engagement :

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Fait en un seul original

**Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement**

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
M. GROLLEAU Yoann, Responsable Bureau d'études	St Fulgent, le 05/07/2024	 Rue du stade - BP 6 - 85250 SAINT FULGENT 02 51 43 82 16 SAS au capital de 800 000 € RCS La Roche-sur-Yon B 334 708 781

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

## ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT	: 60 198,60	Euros
TVA (taux de 20 %)	: 12 039,72	Euros
Montant TTC	: 72 238,32	Euros
Soit en toutes lettres	: Soixante-douze mille deux-cent-trente-huit euros et trente-deux centimes	

La présente offre est acceptée

À SEMOY  
Le 10/07/2024

Signature du représentant du Pouvoir adjudicateur, habilité par la décision en date du 27/05/2020 :






**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....  
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

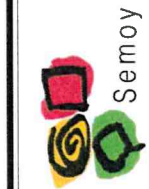
À .....

Le .....

**Signature**

**ANNEXE 1 - DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS**

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ..... Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
<b>Totaux</b>				



AAPC-2024-002